



Lycée **Bonaparte**



agence pour
l'enseignement
français
à l'étranger

LIVRET D'ACCUEIL pour les élèves

2015 – 2016

LEXIQUE

- A** comme
- 1) Absence
 - 2) A.E.D.
 - 3) A.I.
 - 4) A.P.
 - 5) ASSR
 - 6) Agenda ou Cahier de Texte
 - 7) A.S. (Association Sportive)
- B** comme
- 1) Badges
 - 2) Blocs A, B, F, G, H.
 - 3) Blouse
 - 4) Bulletins
- C** comme
- 1) Carnet de correspondance
 - 2) C P E
 - 3) Casiers
 - 4) C.C.C.
 - 5) Conseil d'Etablissement
 - 6) Conseil de Classe
 - 7) CROSS
 - 8) CNED
 - 9) Cleaners ou agents d'entretien
 - 10) CVL
- D** Comme
- 1) Délégué
 - 2) DNB
 - 3) Dispense d'EPS
 - 4) Devoirs du Dimanche (Tle)
- E** comme
- 1) Entrées / Sorties
 - 2) EDT - Emploi du temps
 - 3) Exclusion
 - 4) ECJS / Histoire du Qatar
 - 5) ENT
- F** comme
- 1) Fournitures et manuels
 - 2) F.S.E. (Foyer Socio-Educatif)
 - 3) Foyer des Lycéens
- G** comme
- 1) Génies en Herbes

- H** comme
- 1) Horaires
 - 2) Histoire des Arts
- I** comme
- 1) Infirmierie
 - 2) Information aux élèves
- J** comme
- 1) Journée à la Défense et Citoyenneté
- K** comme
- 1) Kiosque
- L** comme
- 1) Lunch box
- M** comme
- 1) Maisons Bonaparte (6^{ème} et 5^{ème})
- O** comme
- 1) Orientation, conseillère
 - 2) Objets trouvés
 - 3) Observations
- P** comme
- 1) Pronote
 - 2) P.P. (Professeur Principal)
 - 3) Permanence
- R** comme
- 1) Règlement Intérieur
 - 2) Rencontre Parents/Professeurs
 - 3) Régime de Sorties
 - 4) Retards
 - 5) Retenues
- S** comme
- 1) Semaine A et B
 - 2) Soutien Scolaire
 - 3) Stage en entreprise (3^{ème})
- T** comme
- 1) Téléphone
 - 2) Tenue Règlementaire
- V** comme
- 1) Vie de classe
 - 2) Vie Scolaire

Que faire si ?

- je suis perdu
- je suis en retard
- je suis absent
- je ne me sens pas bien pendant la journée
- j'ai une dispense d'EPS
- j'ai un problème avec mon casier
- je souhaite aller au CCC pendant une heure de permanence
- mes parents ont déménagé, changé de numéro de téléphone
- je suis gêné par un autre élève (en classe ou dans la cour)
- j'ai des soucis dans ma famille
- j'ai oublié des affaires dans la classe où j'étais l'heure d'avant ?
- j'ai oublié des affaires à la maison / je me suis trompé de cahier ou de classeur ?

La classe de 6^{ème}

La classe de 5^{ème}

La classe de 4^{ème}

La classe de 3^{ème}

La classe de 2^{nde}

La classe de 1^{ère}

La classe de Tle

A

A comme

Absence : Lorsqu'un élève est absent, il doit faire remplir par ses parents un billet bleu dans le carnet de correspondance. Ceux-ci préviennent la vie scolaire de son absence par mail ou par téléphone. A son retour dans l'établissement, l'élève présente son carnet à la vie scolaire pour justifier son absence avant de se rendre en cours. Au-delà de 3 jours d'absence, un certificat médical doit être joint à cette justification.

AED : Assistant d'Education ou surveillant.
Ils sont au nombre de 9 à la vie scolaire. Ils surveillent les élèves pendant les heures de permanence et de cantine, les récréations et certains devoirs. Ils veillent au respect du Règlement Intérieur et à la sécurité des élèves. Ils sont également disponibles pour t'aider si tu rencontres des difficultés d'ordre scolaire ou autres. Ils contrôlent les sorties, les absences et les retards.

A.I. : (Aide Individualisée) Cours en petits groupes pour les élèves de 6^{ème} ayant besoin de consolider leurs connaissances. Selon tes résultats, tu pourras en faire partie ou non.

A.P. : (Aide personnalisée) concerne les élèves du lycée (même principe que l'A.I.).

A.S.S.R. : Attestation Scolaire à la Sécurité Routière.
Elle est obligatoire pour conduire un 2 roues en France et pour se présenter à l'examen d'obtention du permis de conduire. La préparation est assurée par la vie scolaire pour les classes de 5^{ème} (Niveau 1) et les classes de 3^{ème} (niveau 2). Un AED se charge des épreuves finales pour l'obtention des ASSR 1 et ASSR 2.

AGENDA : (ou cahier de texte) Tu y noteras à la fin de chaque cours les devoirs, les leçons et éventuellement les dates des évaluations. Un cahier de texte est également disponible sur Pronote, consultable par toi et tes parents.

A.S. : Association sportive pour les classes de la 6^{ème} à la Terminale qui permet de faire d'autres activités sportives que celles qui sont proposées dans ton emploi du temps. Les activités ont lieu après les cours. Tu peux pratiquer plusieurs activités en fonction de tes disponibilités et de tes goûts.

B

B comme

Badges : Les lycéens, ayant une carte blanche comme régime de sortie, reçoivent en début d'année un badge nominatif qu'ils doivent avoir sur eux pour entrer et sortir de l'établissement. En cas d'oubli de leur badge, les lycéens doivent emprunter le portail du collège pour sortir, munis de leur carnet de correspondance. En cas de perte du badge, le remplacement est à la charge des familles.

Blocs : Ce sont les différents bâtiments que tu trouveras au sein du lycée. Il en existe plusieurs :

Bloc A : (Administration) Tu y trouveras le secrétariat d'accueil, le secrétariat et le bureau du Proviseur, le bureau du Proviseur Adjoint, la comptabilité, le bureau du Directeur de l'école primaire et du DAF (Directeur Administratif et Financier)

Blocs B : Salle de musique, salle d'informatique et de technologie, les laboratoires des sciences et quelques salles de cours comme la B3, la B11 et la B13.

Blocs F :
Salle de musique

Blocs G :
Rez de chaussée : Bureau de la vie scolaire, salle Polyvalente, salle des Professeurs, salles G1 - G2 - G3 - G4 - G5,
1^{er} étage : G9 - G 10 - G 11 - G 12 - G 13 - G 14
2^{ème} étage : G7 et G 8

Blocs H : de H1 à H7

Blouse : Elle te sera très utile pour assister aux cours de SVT et de Sciences Physique. Tu peux en acheter à la pharmacie de la station-service à côté de l'école. En cas d'oubli, tu pourras exceptionnellement en emprunter une à la vie scolaire et que tu rapporteras après ton cours.

Bulletins : La remise des bulletins a lieu à chaque fin de trimestre en salle polyvalente lors de la rencontre individuelle parents/professeurs. L'équipe de la vie scolaire remet aux parents le bulletin trimestriel.

C

C comme :

Carnet de Correspondance :

Il te sera remis le jour de la rentrée.

Tu devras toujours l'avoir avec toi, comme un passeport et en prendre soin. Il te faudra le présenter chaque fois qu'un adulte te le demandera.

Si tu l'as oublié ou perdu, tu devras aller à la vie scolaire afin qu'un AED te délivre un laissez-passer pour la journée ou un passeport (pour une durée de 3 jours) en attendant que tu puisses retrouver ou racheter un nouveau carnet.

Pour racheter un nouveau carnet, tu iras à la comptabilité avec une lettre de tes parents et 100 QR. La vie scolaire te donnera ton nouveau carnet contre le reçu.

De même si ton carnet est en trop mauvais état, ou si tu n'as plus de billets d'absences, retards ou autres, tu devras racheter un nouveau carnet au prix de 50 QR en suivant la même procédure.

A quoi sert-il ?

- Entrer et sortir de l'établissement
- Noter les messages des enseignants et les communications du lycée aux parents
- Signaler une absence de professeur
- Consulter ton emploi du temps
- Régulariser tes absences et tes retards
- Noter les rendez-vous parents professeurs
- Noter tes retenues
- Noter tes passages à l'infirmierie.
- Noter les observations concernant ta conduite et ton travail.

C'est grâce à ce carnet que les adultes du collège (Proviseur, Proviseur Adjoint, CPE, AED, professeurs, infirmière) pourront correspondre avec tes parents. Ceux-ci sont invités à le consulter régulièrement.

C.P.E. : (Conseiller Principal d'Education).

Au Lycée Bonaparte, ils sont deux :

- Mme PATZE qui s'occupe des collégiens,
- M. ROESLER qui s'occupe des lycéens.

Ils sont chargés de la sécurité des élèves et du bon fonctionnement de la vie scolaire et contribuent ainsi, par de nombreux moyens, à placer les élèves dans les meilleures conditions d'apprentissage et de réussite.

Casiers : Un casier avec un numéro te sera attribué en début d'année pour pouvoir y déposer tes affaires et alléger le poids de ton cartable.

Tu trouveras les casiers au bloc B ou G. Pense à prendre un cadenas à code (plus pratique qu'une clé car tu risques de la perdre). N'oublie jamais de fermer ton casier.

C.C.C. : (Centre de Connaissances et de Culture)

Il est ouvert tous les jours et se situe dans le Bloc G. Un planning d'horaires d'ouverture est affiché à l'entrée du CCC et à la vie scolaire.

Tu peux y faire des recherches, avoir accès à des ordinateurs, faire des photocopies, ou tout simplement lire pour ton plaisir.

Les élèves de 6^{ème} bénéficient d'une Initiation aux Techniques de Recherche Documentaire, à raison d'une heure par quinzaine en demi-classe.

Conseil d'Établissement :

C'est une assemblée regroupant des personnels, des parents et des élèves élus. Ce conseil prend les grandes décisions de la vie du lycée sous la présidence du Chef d'Établissement.

Conseil de Classe :

Réunion trimestrielle qui réunit les professeurs de ta classe, le Professeur Principal, les 2 parents délégués ainsi que les 2 d'élèves délégués afin de :

- Traiter les questions pédagogiques interférant dans la vie de la classe
- Examiner les résultats scolaires des élèves en proposant un bilan
- Emettre un avis sur les décisions d'orientation

CROSS : C'est une manifestation sportive qui a lieu généralement en février dans un stade à proximité de l'école. Il s'agit d'une course de demi-fond sur des distances variant selon les niveaux

CNED : Centre National d'Enseignement à Distance. Certains élèves optent pour ce système pour les disciplines non enseignées au Lycée Bonaparte (ex : chinois, italien...).

CLEANER : (ou agents d'entretien) Ils sont chargés de l'entretien du collège. Leur travail permet d'avoir un établissement « beau, propre pour que tu puisses travailler dans un environnement agréable.

CVL : (Conseil de Vie Lycéenne) C'est l'instance où les élèves élus sont associés aux décisions de l'établissement. Il se réunit plusieurs fois par an et travaille sur un ordre du jour précis pour formuler avis et propositions

D

D comme :

Délégué de classe :

C'est un élève élu par sa classe pour représenter l'ensemble de ses camarades.

Au début de l'année, tu peux te porter candidat et voter pour choisir les délégués de ta classe (2 titulaires + 2 suppléants).

Parmi les candidats, les 2 élèves qui obtiennent le plus de voix sont élus.

Ils sont les porte-paroles des élèves vis-à-vis des adultes, lors des conseils de classe et pour parler des problèmes collectifs : discipline, organisation de la classe, violence,...

Son rôle :

- il bénéficie d'une formation définissant son rôle et son domaine de compétence,
- il peut réunir ses camarades pour dialoguer ou être informé sur des sujets préoccupants l'ensemble des élèves
- il peut être invité au Conseil de Discipline,
- il participe au Conseil de Classe,
- il élit des représentants au Conseil d'Etablissement et au CVL (10 élèves délégués sont élus).

D.N.B. : Diplôme National du Brevet : voir « La classe de 3^{ème} »

Dispense de sport :

Si tu veux être dispensé de sport, tes parents doivent remplir un coupon rose dans ton carnet de correspondance. Après avoir validé la dispense auprès de l'infirmière du lycée, tu dois te rendre en cours. Ton professeur d'EPS t'indiquera alors si tu dois te rendre en permanence ou si tu participeras au cours de façon adaptée.

Devoirs du Dimanche :

Ils concernent les élèves de terminale qui ont un devoir sur table un certain nombre de dimanches après-midi en fonction d'un emploi du temps établi en début d'année.

E

E comme :

Entrées et Sorties :

Tout au long de la journée, la grille est ouverte pendant une durée limitée : *10 minutes avant et 10 minutes après la fin des cours.*

La sortie collège s'effectue par le portail situé à DROITE de l'ENTREE où un AED veillera à la sortie des collégiens qui présenteront leur carnet avec la vignette se rapportant à leur régime de sortie autorisé par les parents.

La sortie lycée s'effectue à gauche pour les élèves ayant un badge. Les autres emprunteront le portail collège.

Tu es tenu de respecter ces horaires (cf. page 9 du carnet). La ponctualité et l'assiduité sont de rigueur pour ta propre réussite. Les absences et les retards doivent rester exceptionnels et toujours être justifiés.

Emploi du temps :

Il est fixe pour toute l'année. Il répartit les heures de cours de la semaine. Il est nominatif, tu dois le recopier au dos de

ton carnet de correspondance et à la page 71.

Il te faudra apprendre à t'organiser en fonction de cet emploi du temps : apporter en classe ce qui est nécessaire pour ta journée, préparer ton cartable le soir.

Exclusion : Justifiée par un comportement inadapté au bon déroulement d'un cours, l'exclusion ponctuelle permet à un professeur d'exclure un élève pour la durée d'un cours. L'élève exclu, muni de son carnet dans lequel le professeur aura notifié l'exclusion, doit se rendre à la vie scolaire accompagné d'un délégué de classe.

EMC : L'Enseignement Moral et Civique est une matière obligatoire, étudiée en classe de 3ème, 2nde, 1ère et Terminale.

ENT : Espace Numérique de Travail : c'est un portail internet dans lequel tu retrouveras toutes les applications informatiques utilisées au collège ou au lycée (liens...).

F

F comme :

Fournitures et Manuels :

Pour ce qui concerne les romans et autres livres que doivent acheter les familles, il est recommandé de les acheter le plus tôt possible pour que l'élève puisse s'avancer sur ses lectures.

Les achats peuvent se faire en France, en ligne sur le site www.amazon.fr qui livre au Qatar ou alors racheter les livres à d'anciens élèves.

Pour les fournitures, tu trouveras quasiment tout dans les magasins spécialisés et les grandes surfaces de Doha.

Les manuels scolaires te seront prêtés en début d'année. Tu devras les recouvrir et en prendre soin. Ils devront être rendus à la fin de l'année dans le même état que tu les a empruntés. Il est interdit d'y mettre des inscriptions ou des notes. Les manuels perdus ou dégradés seront à remplacer à l'identique par la famille.

F.S.E. : Foyer Socio-Educatif.

C'est une association qui existe depuis 1995 et qui propose des activités extrascolaires sportives et culturelles

(dessin, théâtre, escrime, danse, ...) à tous les élèves de l'établissement, de la maternelle à la Terminale. (cf. rubrique FSE sur le site du Lycée Bonaparte).

Il existe également des clubs de :

- ✓ natation : « Les Piranhas »
- ✓ football : « Doha Oryx football club » du CP à la 4^{ème}
- ✓ rugby.

FOYER des Lycéens :

Il concerne uniquement les élèves des classes de 1^{ère} et de Terminales.

G

G comme :

Génies en herbe

Génies en herbe est un jeu questionnaire portant sur la culture générale dans lequel s'affrontent deux équipes composées de quatre joueurs chacune.

Des questions portant sur l'actualité, l'histoire, la géographie, le cinéma, la musique, la littérature, le sport ... sont posées par des animateurs et les joueurs répondent à l'aide d'une console de jeu. Il est organisé chaque année par la vie scolaire.

En début d'année, chaque élève sera invité à représenter sa classe ou sa maison pour la compétition organisée sur toute l'année scolaire.

Gymnase

C'est le bâtiment dans lequel tu te rendras quand tu auras EPS. Il se situe à l'arrière du bloc B.

H

H comme :

Horaires : Du collège au Lycée, les cours ont lieu du dimanche au jeudi soir. Pour les horaires d'ouverture de l'établissement, consultez le tableau p 10 du carnet de correspondance

Histoire Des Arts :

voir « La classe de 3^{ème} »

I

I comme :

Infirmierie : L'infirmierie est ouverte du dimanche au jeudi de 7h30 à 18h00.

Les élèves sont accueillis par Mme BOUZERDAN ou Mme COMTE.

Tous les parents peuvent les contacter ou prendre rendez-vous avec elles par téléphone au (974) 44 96 03 05.

Tout élève se présentant à l'infirmierie doit obligatoirement être muni de son carnet de correspondance car après examen, l'infirmière y indique les symptômes, les soins prodigués et l'heure de passage afin d'en informer les parents.

L'élève demande l'autorisation de quitter le cours à son professeur. Celui-ci note l'heure à laquelle l'élève quitte le cours. Après le passage à l'infirmierie, l'élève doit se rendre à la vie scolaire pour y faire contre signer son carnet avant de retourner en cours.

Tout élève se sentant malade en cours de journée, ne doit en aucun cas quitter le lycée sans passer par l'infirmierie. Cette règle est aussi valable pour les lycéens ayant l'autorisation totale de quitter l'établissement (carte blanche).

INFORMATIONS :

Elles sont affichées sur les panneaux d'affichage en cour d'honneur, au bloc G mais également sur les tableaux à gauche et à droite des portails d'entrée et de sortie de l'établissement, ainsi que sur les écrans placés dans les blocs.

J

J comme :

JDC : Journée Défense et citoyenneté.
Elle concerne les élèves âgés de 16 ans à 18 ans, de nationalité française.

Cette journée est obligatoire : la convocation et la date est transmise chaque année par l'ambassade de France au Qatar.
A l'issue de cette journée, un certificat individuel de participation sera remis à l'élève. Ce certificat est nécessaire pour passer les concours et examens d'état avant l'âge de 25 ans.

K

K comme :

KIOSQUE : C'est l'endroit où tu peux acheter ton repas du midi si tu es inscrit au service de restauration scolaire. Tu prendras ton repas dans l'une des salles dont le planning est affiché quotidiennement sur le panneau face au kiosque.
A la récréation de 09h45, une collation payante te sera proposée : fruit, hot-dog, pain au chocolat, brownies, boissons diverses...

L

L comme :

Lunch box : Tu peux apporter une glacière (lunch box) pour y garder au frais ton goûter, ta bouteille d'eau et ton repas du midi.

M

M comme :

Maisons du lycée Bonaparte :

C'est un projet réalisé par la Vie Scolaire, dans le but d'encourager la participation et la collégialité parmi les élèves tout en instaurant une compétition amicale entre les différentes maisons.

Les maisons Bonaparte sont au nombre de 5 :

- Les Phénix
- Les Sphinx
- Les Tritons
- Les Centaures
- Les Griffons

Chaque élève de 6^{ème} et 5^{ème} appartient à une des maisons attribuée en début d'année par la vie scolaire. La liste avec le nom, le prénom, la maison et le couleur est affichée sur un panneau à l'extérieur de la Vie Scolaire.

Les élèves gagnent des points pour leur maison dans différentes catégories : Vie Scolaire, Sport et jeux, Citoyenneté, Culture, ... En fin d'année, la maison gagnante remporte la coupe, avec, pour les élèves, le droit de porter ses couleurs en lieu et place de la tenue réglementaire.

O

O comme :

Orientation, Conseillère :

Le bureau d'information et d'orientation est situé dans le bâtiment G, au cœur du CCC.

La conseillère d'orientation reçoit les élèves et les parents sur rendez-vous (974 44 96 03 55). Elle s'occupe de l'orientation des élèves et leur apporte toute l'aide nécessaire pour les guider, les conseiller dans leur future orientation (après la 3^{ème}) et leur inscription Post-Bac.

Objets trouvés :

Si tu perds quelque chose, adresse-toi à la Vie Scolaire qui récupère généralement les petits objets comme bijoux, clés, lunettes, trousse, cahiers ou livres, ...

S'il s'agit de sac à dos, lunch box, chaussures..., une étagère située dans la cour d'honneur est prévue à cet effet.

Observations :

Des observations relatives à ton travail et à ton comportement peuvent être notées dans ton carnet par un professeur, un AED ou un CPE. Ces observations doivent obligatoirement être vues et signées par tes parents.

P

P comme :

PRONOTE : C'est un outil de communication qui permet aux parents de suivre les résultats de leurs enfants, leurs absences et retards ainsi que de consulter le cahier de texte de la classe. Pronote est aussi une source d'information importante : les changements d'emploi du temps, les absences éventuelles de professeurs et les informations sur la vie du lycée et de ta classe y sont renseignées régulièrement.

Tu auras ton propre code d'accès.

Cet outil ne remplace pas le cahier de texte personnel ou agenda, ni le contact humain.

En cas de souci tes parents peuvent prendre rendez-vous avec tes enseignants par le biais du carnet de correspondance.

Professeur Principal :

Parmi tous les professeurs, il y a un professeur principal qui est « responsable » de ta classe et la suit plus particulièrement.

Il est ton professeur référent. Tu peux t'adresser à lui (ou elle) si tu as une question ou des conseils à demander. Il assure également les heures de vie de classe.

Il t'accueillera le jour de la rentrée et t'informera sur le Lycée et le déroulement de l'année. Tes parents peuvent aussi demander à le rencontrer s'ils souhaitent faire le point sur ta scolarité.

Permanence :

Selon ton emploi du temps, il peut arriver que tu aies des heures d'études (moments où tu n'as pas cours). Durant cette heure, tu dois te rendre en « salle d'étude ou de permanence » pour y faire ton travail personnel. Tu y seras accueilli par un AED. Tu devras t'inscrire (nom, prénom classe) sur une feuille de présence.

Tu peux également pendant ces heures, aller au CCC mais tu dois d'abord demander l'autorisation au surveillant de la permanence (qui vérifie si cela est possible) et t'inscrire sur le « cahier spécial CCC ».

R

R comme :

Règlement Intérieur :

C'est l'ensemble des droits, devoirs et règles de vie de l'établissement.

➤ Tous les élèves disposent de droits :

Droit à l'enseignement, à l'expression, au respect et à la sécurité ;

➤ Tous les élèves ont des devoirs :

Etre présent aux cours à l'heure, respecter les personnes ainsi que les biens qui sont mis à leurs dispositions.

Si ce règlement n'est pas respecté, punition et sanction sont prévues.

Le règlement intérieur est téléchargeable sur le site internet : <http://lycee-bonaparte.fr>.

L'élève et ses parents s'engagent à lire le règlement intérieur dans son intégralité, puis apposer une signature sur le carnet de correspondance (p.3) attestant de cette lecture.

Rencontre individuelle Parents/Professeurs:

Elles ont lieu après les conseils de classe au premier et au deuxième trimestre. Elles permettent aux parents de rencontrer les professeurs de leurs enfants et de faire le bilan.

Au début de ces rencontres, l'équipe de Vie Scolaire remettra, en main propre, aux parents, le bulletin trimestriel (en salle polyvalent au Bâtiment G).

Régime de Sortie :

Ils sont au nombre de 3 au collège et de 4 au lycée.

Le choix du régime de sortie est fait en début d'année scolaire par tes parents.

Tu devras suivre strictement les règles applicables à ton régime de sortie. Celui-ci peut être modifié de manière exceptionnelle en cours d'année, (cf. p.7 et 8 du carnet de correspondance).

Retards : Cf p. 5 du carnet de correspondance.

Retenues : Les heures de retenue peuvent être données pour des oublis répétitifs de carnet ou de matériel, pour du travail non fait mais également pour des comportements, attitudes ou paroles inappropriées (cf. p.34 du carnet de correspondance).

Elles sont prononcées par les enseignants, les personnels de direction, d'éducation ou de surveillance.

Elles s'effectuent après les cours.

S

S comme :

Semaine A et B :

Une semaine sur deux, l'emploi du temps de la classe peut changer. Tu auras un emploi du temps pour les semaines paires et impaires notées A et B. Le calendrier des semaines te sera distribué en début d'année.

Stage en

Entreprise : Voir « Classe de 3^{ème} »

T

T comme :

Téléphone :

L'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée au sein de l'établissement, sauf pour les Lycéens et uniquement au foyer.

Tu peux avoir un téléphone portable éteint dans ton sac mais tu ne peux l'allumer et l'utiliser qu'à la vie scolaire.

Un téléphone est disponible au bureau de la vie scolaire si tu as un appel urgent à passer.

Si tu dois, pour une raison ou pour une autre, utiliser ton téléphone, tu ne pourras le faire que dans les locaux de la vie scolaire, après avoir demandé l'autorisation aux personnes présentes.

Tenue Règlementaire :

Tenue vestimentaire obligatoire pour tous les élèves de la 6^{ème} à la Terminale. Tu dois porter un polo blanc, bleu marine, rouge ou une chemise blanche brodée du logo du lycée.

Tes parents peuvent se les procurer auprès du fournisseur désigné. Plusieurs ventes ont lieu au cours de l'année.

Une tenue correcte et décente est exigée, dans et aux abords de l'établissement (voir Règlement Intérieur

V

V comme :

Vie de classe :

Les heures de vie de classe ont généralement lieu une fois par mois avec ton professeur principal et/ou ton CPE afin de discuter des éventuels problèmes rencontrés, d'organiser les élections des délégués de classe ou faire un atelier sur une question particulière.

Vie Scolaire :

Tu y trouveras le bureau des assistants d'éducation (surveillants) et les bureaux des Conseillers Principaux d'Education. Tu dois t'y rendre pour justifier tes absences, tes retards avant de retourner en cours. Mais tu peux y venir si tu as besoin d'un conseil, d'un renseignement, ou si tu as un problème mais également si tu

QUE FAIRE SI...

Je suis perdu?

Je consulte mon emploi du temps et je demande à un surveillant ou à un autre adulte de l'établissement de m'indiquer comment je peux gagner rapidement le lieu où je dois aller.

Je suis en retard ?

En arrivant dans l'établissement, je passe d'abord au bureau de la vie scolaire où les surveillants vont remplir dans mon carnet de correspondance un billet de retard (vert) et saisir le motif de mon retard.

Le soir à la maison, mes parents doivent signer ce billet. Je le rapporte dès le lendemain au bureau de la vie scolaire.

Je suis absent ?

Mes parents préviennent l'établissement par téléphone ou par mail le plus tôt possible. Ils doivent aussi compléter un billet d'absence (bleu) dans mon carnet de correspondance. Dès mon retour dans l'établissement, je dois passer au bureau de la vie scolaire pour justifier mon absence. Je dois également rattraper les cours que j'ai manqués (leçons et exercices) avec l'aide d'un camarade de classe.

Je ne me sens pas bien dans la journée?

Après en avoir demandé l'autorisation à mon professeur ou à un AED, je me rends à l'infirmerie, muni de mon carnet de correspondance. L'infirmière prend alors les mesures nécessaires à mon état de santé. Elle peut selon la situation, me renvoyer en classe, ou appeler mes parents pour qu'ils viennent me chercher. En cas d'absence de l'infirmière, ce sont les surveillants qui me prendront en charge.

J'ai une dispense d'EPS?

Après avoir fait valider ma dispense par l'infirmière, je la montre dès le début du cours à mon professeur d'EPS. J'assiste quand même au cours ; le professeur me confiera des tâches adaptées à mon état de santé.

J'ai un problème avec mon casier?

J'en parle à un surveillant.

Je souhaite aller au CCC pendant une heure de permanence ?

En début d'heure, je m'inscris sur une liste auprès du surveillant de la permanence. Je dois rester au CCC jusqu'à la fin de l'heure.

Mes parents ont déménagé, changé de numéro de téléphone, ... ?

Ils le signalent par écrit dans mon carnet de correspondance. Je me rends au secrétariat de scolarité pour effectuer les modifications nécessaires. J'en informe aussi le bureau de la vie scolaire et mon professeur principal.

Je suis gêné par un autre élève (en classe ou dans la cour)?

J'en parle, sans tarder, à un adulte en qui j'ai confiance (AED, professeur, CPE...) qui m'aidera à résoudre mon problème.

J'ai des soucis dans ma famille?

Je peux en parler à un adulte de l'établissement en qui j'ai confiance; les CPE ou l'infirmière, sont plus particulièrement là pour m'aider, en toute discrétion si je le désire.

J'ai oublié des affaires dans la classe où j'étais l'heure d'avant ?

Je demande au professeur avec qui je suis en classe l'autorisation d'aller récupérer ce que j'ai oublié.

J'ai oublié des affaires à la maison / je me suis trompé de cahier ou de classeur ?

J'en parle dès le début de l'heure à mon professeur. Je note alors sur une feuille la correction des exercices, la leçon.... et je me mets à jour le soir en rentrant à la maison.

6^{ème}

La classe de 6^{ème}

Les nouveautés

Au niveau de l'emploi du temps

- Les journées s'allongent ; la fin des cours dépend des journées, tu peux terminer à 13h mais aussi à 14h, 15h ou même 16h
- Certains cours sont organisés à raison de 1 h toutes les 2 semaines, afin d'éviter un enseignement hebdomadaire de 30 minutes. Tu devras donc te familiariser avec le système des semaines A et B. Par exemple, en Semaine A, 24 heures de cours, en Semaine B, 25 heures.

Au niveau de l'encadrement

- Tu auras en 6^{ème} un enseignant par matière et un professeur principal, qui est un peu le « chef d'orchestre » de la classe.
- En plus des enseignants, tu seras encadré par les AED (Assistants d'Education) et ton CPE (Conseiller Principal d'Education)

Au niveau du travail personnel

Il est important de savoir s'organiser dans son travail. Pour certains cours, le travail est donné du jour au lendemain, pour d'autres d'une semaine à l'autre. Des travaux à la maison peuvent être donnés 2 semaines à l'avance.

Au niveau du suivi

- Le logiciel Pronote te permettra, à toi et à tes parents, de consulter le travail à faire, tes notes, le nombre de retards en cours, le nombre d'absences ... **Tu devras cependant toujours écrire les devoirs dans ton cahier de texte ou ton agenda**
- Le carnet de correspondance fera le lien entre ta famille, tes professeurs et la vie scolaire

Les horaires

| Enseignements obligatoires | |
|---|---------------------------|
| Français | 4h00 et 30 min en groupes |
| Mathématiques | 4h |
| Histoire – Géographie – Education civique – Histoire du Qatar | 3h30 |
| Anglais | 4h |
| EIST (Enseignement Intégré de science et technologie) | 3h30 |
| Arts plastiques | 1h |
| Education musicale | 1h |
| Education physique et sportive | 4h |
| Initiation à la recherche documentaire | 1h |
| Heures de vie de classe | 10h annuelles |
| Enseignements optionnels | |
| Arabe | 3h |
| Littérature langue étrangère | 1h/quinzaine |
| Aide et soutien | |
| AI Maths | 1h |
| AI Français | 1h |
| FLSCO | 1h |

EIST : Il permet de mettre en œuvre la démarche d'investigation caractéristique des pratiques scientifiques et technologiques et favorise le décloisonnement entre disciplines en associant les sciences physique, chimique et sciences de la vie et de la Terre à la technologie.

AI : A raison de 2 h hebdomadaires (1heure de mathématiques, 1heure de français), cet accompagnement permet d'aider l'élève dans l'organisation de son travail et lui propose différentes modalités de soutien. Selon les lacunes et les besoins repérés, l'élève sera invité à des séances de mise à niveau, assurées par un des professeurs de l'équipe pédagogique de la classe. Les groupes changent régulièrement pour répondre au besoin de chaque élève.

Littérature langue étrangère : Il s'agit d'un cours d'initiation à l'exploration de la littérature en langue anglaise, proposé aux élèves qui ont acquis un bon niveau de maîtrise de l'anglais.

FLSCO : Français Langue de Scolarisation (ou français de scolarité, FLSco). Il s'agit du français enseigné à des non-francophones en tant que facteur d'insertion dans un cursus scolaire

5^{ème}

La classe de 5^{ème}

Les nouveautés

- Un nouvel enseignement, la physique-chimie, vient s'ajouter à l'emploi du temps hebdomadaire
- L'élève peut choisir d'étudier le latin comme option facultative, à raison de 2h par semaine. Cet enseignement devra être poursuivi en 4^{ème} et en 3^{ème} à raison de 2 heures par semaine.
- Les élèves passent le premier niveau de l'ASSR.
- À partir de la cinquième, le parcours de découverte des métiers et des formations prépare et accompagne l'orientation de chaque élève. Il lui fait découvrir les métiers et les formations qui y amènent
- Un voyage en classe de neige est traditionnellement proposé à tous les élèves de 5^{ème}

Les horaires

| Enseignements obligatoires | |
|---|---------------|
| Français | 4h |
| Mathématiques | 4h |
| Histoire – Géographie – Education civique – Histoire du Qatar | 3h30 |
| Anglais | 3h |
| Sciences et vie de la Terre | 1h30 |
| Physique et chimie | 1h30 |
| Technologie | 1h30 |
| Arts plastiques | 1h |
| Education musicale | 1h |
| Education physique et sportive | 3h |
| Enseignements optionnels | |
| Arabe | 3h |
| Latin | 2h |
| Littérature langue étrangère | 1h/ quinzaine |
| Heures de vie de classe | 10h annuelles |
| Aide et soutien | |
| AI Maths | 1h |
| AI Français | 1h |
| FLSCO | 1h |

4^{ème}

La classe de 4^{ème}

Les nouveautés

- Une nouvelle langue vivante vient s'ajouter à l'emploi du temps hebdomadaire. Au lycée Bonaparte, seul l'espagnol est proposé

- La Section Européenne peut être choisie comme option facultative. Il s'agit d'un cours d'histoire-géographie (initiation à la civilisation britannique) donné en anglais, à raison de deux heures par semaine. Cet enseignement devra être poursuivi en 4^{ème} et en 3^{ème}, à raison de deux heures par semaine également

Les horaires

| Enseignements obligatoires | |
|---|---------------|
| Français | 4h |
| Mathématiques | 4h |
| Histoire – Géographie – Education civique – Histoire du Qatar | 3h30 |
| Anglais | 3h |
| Espagnol | 3h |
| Sciences et vie de la Terre | 1h30 |
| Physique et chimie | 1h30 |
| Technologie | 1h30 |
| Arts plastiques | 1h |
| Education musicale | 1h |
| Education physique et sportive | 3h |
| Enseignements optionnels | |
| Arabe | 3h |
| Latin | 3h |
| Section Européenne | 2h |
| Heures de vie de classe | 10h annuelles |
| Aide et soutien | |
| AI Maths | 1h |
| AI Français | 1h |
| FLSCO | 1h |

3^{ème}

La classe de 3^{ème}

Les nouveautés

- Les exigences en 3^{ème} sont plus importantes et l'enseignement obligatoire est renforcé. L'horaire hebdomadaire augmente ainsi dans presque toutes les matières, par rapport à celui de 4^{ème}. Le français, l'histoire-géographie, les mathématiques, la physique-chimie et la technologie bénéficient chacun de 30 minutes de plus par semaine.

- En fin de 3^{ème}, le Diplôme National du Brevet évalue les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège.

- Le stage en entreprise

Les horaires

| Enseignements obligatoires | |
|---|---------------|
| Français | 5h |
| Mathématiques | 4h |
| Histoire – Géographie – EMC – Histoire du Qatar | 3h30 |
| Anglais | 3h |
| Espagnol | 3h |
| Sciences et vie de la Terre | 1h30 |
| Physique et chimie | 2h |
| Technologie | 1h30 |
| Arts plastiques | 1h |
| Education musicale | 1h |
| Education physique et sportive | 3h |
| Enseignements optionnels | |
| Arabe | 3h |
| Latin | 2h30 |
| Section Européenne | 2h |
| Heures de vie de classe | 10h annuelles |
| AI Maths | 1h |
| FLSCO | 1h |

Le DNB (diplôme national du brevet)

Sont pris en compte pour l'attribution du diplôme national du brevet :

- un examen écrit qui comprend trois épreuves : français, mathématiques, histoire-géographie - éducation civique (coefficient 2 pour chaque épreuve)
- une épreuve orale d'histoire des arts passée au sein de l'établissement (coefficient 2)
- les notes obtenues en contrôle continu tout au long de l'année en classe de troisième : toutes les disciplines sont concernées sauf l'histoire-géographie-éducation civique, qui est déjà évaluée à l'examen.
- la validation de la maîtrise des compétences du socle commun

Pour obtenir le diplôme national du brevet, il faut la moyenne sur l'ensemble des notes et la validation du socle commun. Des mentions « Assez bien », « Bien » ou « Très Bien » qualifient les résultats du diplôme comme pour le baccalauréat. Le brevet ne conditionne pas l'accès à une classe supérieure en fin de troisième.

Le B2i : Brevet Informatique et Internet, attestation de compétence de la maîtrise des outils, des compétences et des connaissances relevant d'un usage responsable des technologies de l'information et de la communication. Chaque élève doit avoir validé le B2I pour obtenir son DNB.

Le stage en entreprise

Le stage de 3ème est un stage d'observation d'une durée de 3 jours, qui permet de découvrir le monde du travail ainsi que les différents métiers de l'entreprise. Il a généralement lieu au mois de février.

Après la 3ème

A la fin de la classe de 3e, les élèves peuvent s'orienter vers :

- une classe de seconde générale et technologique (la seule option au lycée Bonaparte)
- une classe de seconde professionnelle
- une 1^{ère} année de CAP (certificat d'aptitude professionnelle) en lycée professionnel

2^{nde}

La classe de 2^{nde}

Les nouveautés

- La classe de 2^{nde}, la première des trois années du lycée, a pour objectif de laisser aux élèves des choix les plus ouverts possibles. Elle leur dispense un enseignement commun tout en leur permettant de découvrir de nouveaux domaines littéraires, économiques, scientifiques ou technologiques.

- Cette classe marque une étape importante, car l'élève doit faire face à un rythme de travail plus soutenu. Il va devoir développer son autonomie et faire preuve de rigueur dans son organisation. La seconde implique que l'élève maîtrise la prise de notes en cours et acquière de vraies méthodes de travail. En début d'année, les résultats sont souvent en baisse, particulièrement au premier trimestre, durant lequel l'élève trouve ses marques au lycée.

- Les enseignements d'arts plastiques, de musique et de technologie disparaissent de l'emploi du temps

- La classe de seconde est aussi une classe de détermination au cours de laquelle se décide, en fonction des préférences exprimées et des résultats obtenus, l'orientation dans une des filières (générale ou technologique) et dans une des séries: S, ES ou L

Les horaires

| Enseignements obligatoires | |
|--|---------------|
| Français | 4h |
| Mathématiques | 4h |
| Histoire – Géographie – EMC | 3h30 |
| Anglais | 3h |
| Espagnol | 2h30 |
| Sciences et vie de la Terre | 2h00 |
| Physique et chimie | 3h |
| Education physique et sportive | 3h |
| Enseignements d'exploration | |
| SES | 1h30 |
| 1 enseignement d'exploration parmi 3 : LS, MPS ou PFEG | 1h30 |
| Accompagnement personnalisé | 2h |
| Enseignements optionnels | |
| Arabe | 2h30 |
| Latin | 2h30 |
| Section Européenne | 1h |
| Heures de vie de classe | 10h annuelles |

Les enseignements d'exploration

Tous les élèves de seconde générale et technologique ont à choisir 2 enseignements d'exploration parmi ceux proposés dans leur établissement. Ces enseignements de découverte permettent aux élèves de se sensibiliser à des matières qu'ils retrouveront dans les différentes séries de première et terminale afin d'affiner leur choix de série pour le bac. Pour autant, l'accès en classe de 1re n'est conditionné par aucun choix d'enseignement d'exploration particulier.

Au lycée Bonaparte, l'enseignement de SES (Sciences Economiques et Sociales) est obligatoire. A raison d'1 heure 30 par semaine, cet enseignement permet de découvrir de nouveaux champs disciplinaires que sont l'économie et la sociologie.

Tu devras en plus faire un choix entre trois enseignements d'exploration, d'1 heure 30 par semaine :

- Littérature et Société

Il s'agit de découvrir les enjeux, la variété et l'intérêt d'une formation littéraire et humaniste et de percevoir les interactions entre la littérature, l'histoire et la société

- Méthodes et Pratiques Scientifiques

Il s'agit de se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets impliquant les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, la physique et la chimie et de comprendre l'apport et la place des sciences dans les grandes questions de société.

- Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion

Il s'agit de mieux comprendre l'environnement économique et juridique ainsi que le fonctionnement d'une entreprise, de s'interroger sur les grandes questions économiques et d'appréhender les nouvelles problématiques économiques ou de gestion.

L'accompagnement personnalisé

Tous les élèves bénéficient de deux heures d'accompagnement personnalisé pour réussir leur année et mieux s'adapter au rythme et aux objectifs du lycée.

Ce temps d'enseignement et de suivi a pour objectifs :

- d'aider les lycéens à approfondir leurs connaissances
- de doter les élèves de méthodes de travail afin de les aider à gagner en autonomie
- d'échanger avec eux sur leurs projets d'orientation ou de formation

La section européenne

En seconde, la section européenne concerne trois enseignements : l'histoire-géographie, les sciences physiques et les sciences économiques, qui se succèdent au cours de l'année, à raison d'une heure par semaine. Elle permet d'obtenir un bac mention « Section Européenne »

1^{ère}

La classe de 1^{ère}

Les nouveautés

- La classe de première comprend une partie importante d'enseignements communs (60 % du total de l'horaire) tout en permettant un début de spécialisation grâce aux enseignements spécifiques de chaque série.

- A la fin de l'année de première se déroulent les épreuves anticipées du baccalauréat : français et TPE pour les séries ES, L et S et l'épreuve de sciences pour les séries ES et L.

Les horaires

| Enseignements communs | |
|---------------------------------|---------------|
| Français | 4h |
| Anglais | 3h |
| Espagnol | 2h30 |
| Education physique et sportive | 3h |
| Accompagnement Personnalisé | 2h |
| Travaux Pratiques Encadré | 2h/semestre |
| Enseignements optionnels | |
| Arabe | 2h30 |
| Latin | 2h30 |
| Section Européenne | 1h |
| Heures de vie de classe | 10h annuelles |

Les enseignements par série

| Série S | |
|----------------------------------|------|
| Mathématiques | 4h30 |
| Physique-Chimie | 3h |
| SVT | 3h |
| Histoire – Géographie – EMC | 3h |
| Série ES | |
| Sciences Economiques et Sociales | 5h |
| Mathématiques | 3h30 |
| Sciences | 1h30 |
| Histoire – Géographie – EMC | 4h30 |

| Série L | |
|---|------|
| Littérature | 2h |
| Littérature Etrangère en langue étrangère | 2h |
| Sciences | 1h30 |
| Histoire – Géographie – EMC | 4h30 |
| Au choix : LV2 approfondie ou mathématiques | 1h |

Les TPE

Les Travaux Personnels Encadrés font partie des épreuves anticipées que l'on passe en première. Interdisciplinaires, ils poussent les élèves à chercher et exploiter des documents sur un thème donné. L'idée est de travailler en groupe et sur le long terme, de la recherche d'une problématique à partir de septembre-octobre à la présentation orale du travail vers les mois de mars-avril. Le coefficient affecté à l'épreuve est 2 et seuls les points supérieurs à la moyenne comptent. En clair, cela signifie que les points au dessus de 10/20 sont multipliés par 2.

Les EAF

L'épreuve anticipée de français, ou Bac de Français, désigne l'examen que les élèves passent à la fin de la classe de première générale et dont les résultats sont pris en compte l'année suivante, pour leur baccalauréat. Les épreuves (écrite et orale) sont dotées d'un coefficient différent selon les séries.

Tle

La classe de Tle

Les nouveautés

- Une nouvelle matière apparaît dans l'emploi du temps : la philosophie
- Chaque élève de terminale entre dans le temps de la spécialisation ; dans chaque série, des enseignements d'approfondissement, en lien direct avec les filières du supérieur, sont proposés. Les enseignements communs ne représentent plus que 30% du total des enseignements.
- Dernière étape de la scolarité au lycée, la classe de terminale est décisive. Outre l'échéance du baccalauréat, l'élève doit également se projeter dans ses études supérieures.

Les horaires

| Enseignements communs | |
|---------------------------------|--|
| Philosophie | 4h pour les ES, 3h pour les S, 8h pour les L |
| Anglais | 2h30 |
| Espagnol | 2h30 |
| Histoire Géographie | 4h pour les ES et les L, 2h pour les S |
| EMC | 30 min |
| Education physique et sportive | 2h |
| Accompagnement Personnalisé | 2h |
| Enseignements optionnels | |
| Arabe | 2h |
| Latin | 2h30 |
| Section Européenne | 1h |
| Heures de vie de classe | 10h annuelles |

Les enseignements par série

| Série S | |
|---|------|
| Mathématiques | 6h |
| Physique-Chimie | 5h |
| SVT | 3h30 |
| Un enseignement de spécialité au choix : Mathématiques, Physique-Chimie ou SVT | 2h |

| Série ES | |
|---|------|
| Sciences Economiques et Sociales | 5h |
| Mathématiques | 4h |
| Un enseignement de spécialité au choix : Mathématiques ou Economie Approfondie | 1h30 |

| Série L | |
|--|------|
| Littérature | 2h |
| Littérature Etrangère en langue étrangère | 1h30 |
| Un enseignement de spécialité au choix : Mathématiques (4h), LV2 approfondie (3h) ou Droit et grands enjeux du monde contemporain (3h) | |